

L'an deux mil onze, le mardi cinq avril, convocation du Conseil de Communauté de Communes du Canton de Cerisy la Salle, adressée individuellement à chaque délégué pour le mercredi treize avril à quatorze heures et zéro minutes, à l'effet de délibérer sur les points suivants à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

1. Vote du budget primitif 2011
2. Intervention de Mr El MANKOUCH sur le volet SIAT
3. Présentation de la politique des contrats de territoire 2^{ème} génération
4. Questions diverses

SEANCE DU 13 AVRIL 2011

L'an deux mil onze, le mercredi treize avril à quatorze heures et zéro minutes, les délégués du Conseil de la Communauté de Communes de CERISY LA SALLE, se sont rassemblés en séance ordinaire, à la Maison cantonale, sous la présidence de Monsieur Claude HALBECQ, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. DUCHEMIN Yves, Mme DOLOUE Régine, Mss LOUAINTEYER Yves LAVACHE Bernard, SIMON Yves, BOUDIER Régis, Mme HEDOUIN Maryse, M. HALBECQ Claude, Mmes HECQUARD Edith, DUDOUIT Noëlle, BUROT Michelle, LEGOUBIN Eliane, M. DURAND Benoît.

ETAIENT EXCUSES ET REPRESENTES :

Mme LECLERC Véronique était excusée et représentée par M. Bruno POTET
M. CAILLOUX Joël était excusé et représenté par Mme Eliane EVE

ETAIENT EXCUSES :

M. TOURNIERE Patrice, Melle HOGARD Sandrine Mme OLIVIER LEGRAND Brigitte, Mss, QUESNEL Denis, BLOUET Alain, JAMES Jacky, LEFRANC Daniel, LECHEVALLIER Alain, HENNEQUIN Claude, DUVAL Claude, Mme DUTHEIL Colette.

Monsieur Benoît DURAND remplit les fonctions de secrétaire.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

Considérant que les bases fiscales ne sont pas connues des services de la Direction Générale des Finances Publiques, le vote du budget primitif est reporté au Jeudi 28 avril 2011 à 20 heures 30.

Délibération
N°2011-04-14

Validation des orientations stratégiques du Schéma Intercommunal d'Aménagement du Territoire (SIAT) ;

Monsieur EL MANKOUCH rappelle les orientations du SIAT, présentées lors de la réunion de décembre et confirme que les modifications apportées par les communes ont bien été prises en compte.

Après avoir validé l'état des lieux, il convient de valider les choix de développement intercommunal qui consistent à définir des objectifs d'aménagement et de développement des espaces urbanisés à l'échelle de l'intercommunalité.

Il indique que le territoire de la communauté de communes de CERISY LA SALLE se situe entre deux bassins de vie et d'emploi, au caractère résidentiel, dont la dynamique repose sur un triangle « cerisy la salle – Roncey – Notre Dame de Cenilly » plus Belval Gare. L'activité relative à la construction de ces 10 dernières années, de 32 logements par an s'est répartie de manière équilibrée sur le territoire. Le potentiel constructible inscrit dans les cartes communales va contribuer à maintenir le caractère résidentiel du territoire autour de la dynamique « services, commerces et équipements »

Le constat a été fait qu'il existe peu de places pour l'accueil de nouvelles activités économiques dans les zones d'activités économiques de proximité du territoire.

Après avoir présenté le scénario tendanciel pourtant sur l'augmentation des 320 logements au cours des dix dernières années suivant une évolution homogène puis le scénario SCOT qui consiste à une répartition des 320 logements en mettant l'accent sur le pôle équilibre. Ce dernier scénario va fortement compromettre l'équilibre de notre territoire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de retenir le scénario tendanciel et valide les orientations suivantes :

- Accompagner le développement maîtrisé de l'ensemble des bourgs des communes.
- Concilier, en matière d'habitat, extension urbaine et reconquête du bâti existant
- -consolider le développement des zones d'activités économiques de proximité de Cerisy la Salle

Délibération
N°2011-04-15

CONTRAT DE TERRITOIRE : mise en place d'un nouveau contrat (2011-2013)

Monsieur le Président expose que le Contrat de territoire signé avec le Conseil général de la Manche a pris fin au 31 décembre 2010 et qu'un nouveau Contrat de territoire, dit « de deuxième génération » est proposé par le Conseil général pour les années 2011 à 2013.

Messieurs DUJARDIN et TARTEAU du conseil général ont présenté aux élus cette nouvelle politique contractuelle

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'adopter une délibération de principe. Après délibéré, Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Considérant la politique contractuelle du Conseil général de la Manche,

- DECIDE de mettre en place un nouveau contrat de territoire 2011-2013

Carte scolaire

Monsieur le Président fait le point sur les fermetures de classe dans le Département.

Travaux de curage

Considérant que l'entreprise FATOUT a cassé son matériel, les travaux de curage sont donc reportés à l'automne.

Pôle santé

Monsieur le Président informe les membres que la réunion avec les professionnels de santé aura lieu le lundi 9 mai 2011 à 20 heures 30 à la Maison cantonale.

SAGE du Syndicat de la SIENNE

Le conseil de communauté désigne Monsieur Bruno POTET pour représenter la communauté de communes de Cerisy la Salle à cette instance.

Le Président,

C. HALBECQ